



ANAPET srl
Pathologie vétérinaire

Av. Alexander Fleming 3
6220 Heppigniez
Belgium
T +32 43 404044
vete@rynlab.be
www.rynlab.be

A member of **SYNLAB**

Réf. Anapet :

Date d'entrée :

Réf. labo :

DEMANDE D'ANALYSE

HISTOLOGIQUE CYTOLOGIQUE

PATIENT

Espèce : Âge :

Race (couleur) :

Sexe : F M Stérilisé(e) à mois/ans (âge)

Nom :

Votre référence :

PROPRIÉTAIRE (remplir en MAJUSCULES, merci)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tél :

ORGANE(S) PRÉLEVÉ(S) :

⚠ En cas de masse : toujours remplir la case "TUMEUR"

Cytoponction : avec aspiration sans aspiration

CYTOLOGIE Frottis brosse Calque Grattage Cystocentèse Urine au jet Sonde

Etalement de liquide : direct après centrifugation

DONNÉES CLINIQUES ET BIOLOGIQUES :

.....

.....

.....

VOS QUESTIONS :

TUMEUR

Localisation : [dermique sous-cutanée profonde]

Taille :

Vitesse de croissance : semaine(s) mois an(s)

Consistance :

PIÈCE CHIRURGICALE ENTIÈRE ? Oui Non

Adhérente au tissu sous-jacent ? Oui Non

Adhérente à l'épiderme ? Oui Non

Adénomégalie ? Oui Non

Copie à :

email :

FACTURATION

Langue :

Facture à envoyer au propriétaire
 au vétérinaire

Signature du
propriétaire
(obligatoire)

Le présent formulaire doit être daté et signé par le propriétaire ou toute autre personne faisant fonction. L'envoi de ce formulaire implique automatiquement l'acceptation du paiement de la prestation requise et des clauses stipulées au verso.

COORDONNÉES DU VÉTÉRINAIRE PRESCRIPTEUR

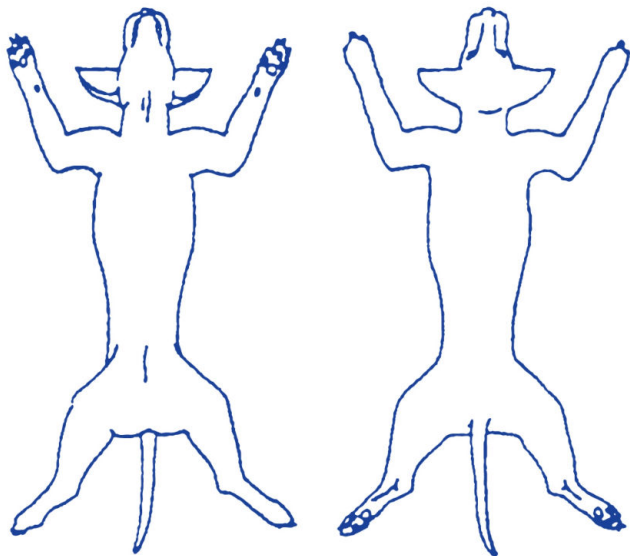
CACHET

Date :

Signature :

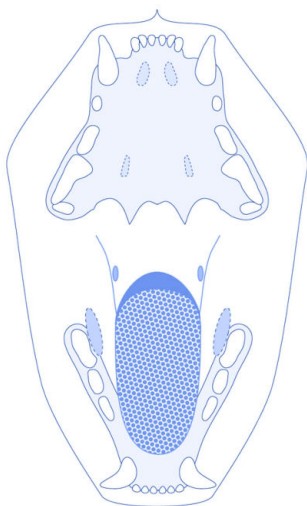
DERMATOLOGIE

DISTRIBUTION DES LÉSIONS

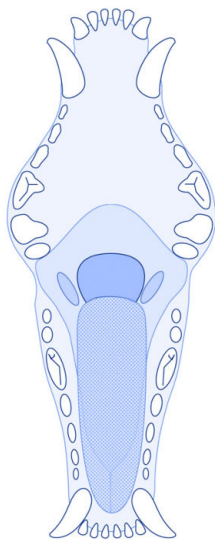


VENTRAL

DORSAL



CHAT



CHIEN

Avec l'aimable autorisation de David A. Crossley

Environnement : à l'intérieur à l'extérieur

Saisonnier : oui non

DESCRIPTION DES LÉSIONS

Lésions primaires (à prélever)

- Bulle Macule Nodule Papule
 Plaque Pustule Tumeur Vésicule

Lésions secondaires

- Absès Alopecie Cicatrices
 Collerette épidermique Comédon Croûte
 Érosion Érythème Excavation Fissure
 Hypopigmentation Hyperpigmentation
 Hyperkératose Kyste Ulcère

Autre :

Prurit :

Parasites :

Configuration : annulaire groupée linéaire

autres :

Poils : cassant épilation mat

sec gras

Ongles :

Coussinets :

D'autres analyses ont-elles été faites ? oui non

Lesquelles :

Traitements antérieurs (corticoïdes...):

Date des premiers symptômes et de leurs localisations :

Symptômes systémiques ?



Le prix facturé pour les analyses prescrites est le prix en vigueur au jour de la facturation libellé en EURO (€). Sauf stipulation contraire, explicitement mentionnée par le vétérinaire prescripteur, les factures seront expédiées au propriétaire de l'animal pour lequel les analyses sont demandées, pour autant que la signature du propriétaire figure sur la demande d'analyse pour marquer son accord. Les résultats d'analyse seront communiqués au vétérinaire prescripteur. Il incombe à celui-ci des les communiquer à son client. Sur demande lors de la prescription de l'analyse, une copie sera adressée au propriétaire.

Les coordonnées et adresse du propriétaire doivent être complètes et exactes, dans le cas contraire, les frais de société de recouvrement et/ou de huissier seront comptés en sus.

Toute facture adressée soit au propriétaire ou à défaut au vétérinaire prescripteur, sera considérée due à son échéance. Toute contestation de facture devra être adressée par lettre recommandée motivée dans les huit jours de sa réception. Le non-paiement de la facture à son échéance entrainera des frais de rappel. En cas de non-paiement après rappel, le dossier sera transmis à un huissier de justice pour recouvrement et les frais résultant des démarches effectuées (mise en demeure, rappel et/ou citation) pourront être mis à votre charge conformément à la loi.

Pour tout litige concernant une demande d'analyse, seuls les Tribunaux de Charleroi sont compétents.

Toutes les données à caractère personnel reprises sur cette demande d'analyse sont traitées conformément au RGPD (<http://anapet.be/confidentialite.html>).